

ICS : 61.040

Fermetures auto-agrippantes-Détermination du changement dimensionnel lors du lavage et du séchage ou lors du nettoyage à sec

Norme Marocaine homologuée

Par décision du Directeur de l'Institut Marocain de Normalisation N°.....du..... 2023,
publiée au B.O. N°.....du.....

Correspondance

La présente norme marocaine est identique à l'EN 12243 : 1999.

Droits d'auteur ⚠

Droit de reproduction réservés sauf prescription différente aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé électronique ou mécanique y compris la photocopie et les microfilms sans accord formel. Ce document est à usage exclusif et non collectif des clients de l'IMANOR, Toute mise en réseau, reproduction et rediffusion, sous quelque forme que ce soit, même partielle, sont strictement interdites.

Avant-Propos National

L'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR) est l'Organisme National de Normalisation. Il a été créé par la Loi N° 12-06 relative à la normalisation, à la certification et à l'accréditation sous forme d'un Etablissement Public sous tutelle du Ministère chargé de l'Industrie et du Commerce.

Les normes marocaines sont élaborées et homologuées conformément aux dispositions de la Loi N° 12-06 susmentionnée.

La présente norme marocaine NM EN 12243 a été examinée et adoptée par la commission de normalisation des produits textiles (006).

Elle a été reprise de la norme européenne EN avec la permission du CEN (Comité Européen de Normalisation)/CENELEC (Comité Européen de Normalisation en Electronique et en Electrotechnique) conformément à l'accord régissant l'affiliation de l'IMANOR au CEN/CENELEC.

Tous droits d'exploitation des normes européennes sous quelque forme que ce soit et par tous moyens sont réservés dans le monde entier au CEN/CENELEC et à ses membres nationaux, et aucune reproduction ne peut être engagée sans permission explicite et par écrit du CEN/CENELEC par l'IMANOR.

Tout au long du texte du présent document, lire « ... la présente norme européenne ... » avec le sens de «... la présente norme marocaine... ».

Toutes les dispositions citées dans la présente norme, relevant du dispositif réglementaire européen (textes réglementaires européens, directives européennes, étiquetage et marquage CE, ...) sont remplacés par les dispositions réglementaires ou normatives correspondantes en vigueur au niveau national, le cas échéant.

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN 12243

Octobre 1999

ICS : 61.040

Version française

**Fermetures auto-agrippantes —
Détermination du changement dimensionnel lors du lavage
et du séchage ou lors du nettoyage à sec**

Haftverschlüsse —
Bestimmung der Maßänderung beim Waschen
und Trocknen und Chemischreinigen

Touch and close fasteners —
Determination of dimensional change in washing
and drying and dry cleaning

La présente norme européenne a été adoptée par le CEN le 5 septembre 1999.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la norme européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version faite dans une autre langue par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale, et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

CEN

COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION

Europäisches Komitee für Normung
European Committee for Standardization

Secrétariat Central : rue de Stassart 36, B-1050 Bruxelles

Avant-propos

Le présent document a été préparé par le CEN/TC 248 «Textiles et produits textiles».

Le présent document doit être mis en application au niveau national, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en avril 2000 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en avril 2000.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre ce document en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Il fait partie d'une série de normes relatives aux fermetures auto-agrippantes. Les normes suivantes font partie de la même série :

EN 1414, *Fermetures auto-agrippantes — Appareil simulateur d'usage.*

EN 1415, *Fermetures auto-agrippantes — Tenue des lisières découpées.*

EN 1416, *Fermetures auto-agrippantes — Détermination du centrage.*

EN 12240, *Fermetures auto-agrippantes — Détermination de la largeur totale et de la largeur utile des rubans et de la largeur utile d'une fermeture.*

EN 12241:1999, *Fermetures auto-agrippantes — Méthode de fermeture avant lavage, séchage ou avant nettoyage à sec.*

EN 12242:1999, *Fermetures auto-agrippantes — Détermination de la résistance au pelage.*

prEN XXXX ¹⁾, *Fermetures auto-agrippantes — Détermination de la résistance à la traction longitudinale.*

prEN XXXX ¹⁾, *Fermetures auto-agrippantes — Détermination de la résistance à la traction verticale.*

prEN XXXX ¹⁾, *Fermetures auto-agrippantes — Résistance à l'effilochage des bandes après découpe.*

prEN XXXX ¹⁾, *Fermetures auto-agrippantes — Spécification.*

1) *En cours d'élaboration.*

1 Domaine d'application

La présente norme européenne spécifie une méthode permettant de déterminer le changement dimensionnel lors du lavage et séchage ou lors du nettoyage à sec des rubans des fermetures auto-agrippantes.

2 Références normatives

Cette Norme Européenne comporte par référence datée ou non datée des dispositions d'autres publications. Ces références normatives sont citées aux endroits appropriés dans le texte et les publications sont énumérées ci-après. Pour les références datées, les amendements ou révisions ultérieurs de l'une quelconque de ces publications ne s'appliquent à cette Norme Européenne que s'ils y ont été incorporés par amendement ou révision. Pour les références non datées, la dernière édition de la publication à laquelle il est fait référence s'applique.

EN 12241:1999, *Fermetures auto-agrippantes — Méthode de fermeture avant lavage, séchage ou avant nettoyage à sec.*

EN 20139, *Textiles — Atmosphères normales de conditionnement et d'essai* (ISO 100:1973).

EN 26330, *Textiles — Méthodes de lavage et de séchage domestiques* (ISO 6330:1984).

EN ISO 3175, *Textiles — Evaluation de la stabilité au nettoyage à sec en machine* (ISO 3075:1995).

3 Principe

Le pourcentage de changement résulte de la longueur des rubans des fermetures auto-agrippantes mesurée après lavage et séchage, ou nettoyage à sec.

4 Appareillage

4.1 Règle, graduée en millimètres et plus longue que la dimension maximale mesurée.

4.2 Équipement permettant de marquer des points de référence précis (par exemple encre indélébile, fils, agrafes).

5 Éprouvettes

Prélever trois rubans mâles et trois rubans femelles, chacun d'une longueur minimale de 500 mm.

6 Conditionnement

Conditionner les éprouvettes pendant 24 h minimum, conformément à l'atmosphère tempérée normale pour les essais, comme spécifiée dans l'EN 20139.

7 Mode opératoire

7.1 Marquage

Placer chaque éprouvette à plat sur la surface de mesurage et faire deux marques sur cette éprouvette à une distance d'au moins 250 mm l'une de l'autre dans le sens de la longueur. Ne pas faire les marques à moins de 25 mm de chaque extrémité.

7.2 Mesure de la longueur d'origine

Après avoir conditionné les éprouvettes conformément à l'article 6, déterminer leur longueur d'origine comme suit. Placer les éprouvettes avec les poils vers le bas sur une surface plate et éliminer tous les plis sans tordre l'éprouvette. Placer la règle sur l'éprouvette et noter la distance entre les deux marques avec une précision minimale de 1 mm.

7.3 Lavage et séchage

Fermer les rubans conformément à l'EN 12241:1999, les laver et les sécher autant de fois qu'exigé dans le mode opératoire de l'EN 26330.

7.4 Nettoyage à sec

Fermer les rubans conformément à l'EN 12241:1999, nettoyer à sec les éprouvettes fermées autant de fois qu'exigé dans le mode opératoire de l'EN ISO 3175.

7.5 Mesure de la longueur finale

Ouvrir les éprouvettes, les reconditionner et mesurer la longueur finale comme suit :

Placer les éprouvettes avec les poils vers le bas sur une surface plate et éliminer tous les plis sans étirer l'éprouvette. Placer la règle sur l'éprouvette et noter la distance entre les deux marques avec une précision minimale de 1 mm.

8 Calcul et expression des résultats

Calculer, pour chaque éprouvette, le changement dimensionnel dans le sens de la longueur (en pourcentage) comme suit :

Calculer le changement dimensionnel moyen dans le sens de la longueur et l'exprimer à 0,5 % près. Indiquer si la dimension a diminué (rétrécissement) au moyen d'un signe moins (-) ou augmenté (extension) à l'aide d'un signe plus (+).

9 Rapport d'essai

Indiquer les informations suivantes :

- le numéro et la date de la présente norme européenne ;
- la date de l'essai ;
- une identification du ruban de la fermeture auto-agrippante ;
- le résultat obtenu et exprimé conformément à l'article 8 ;
- si la fermeture est restée fermée ou s'est ouverte lors du mode opératoire de lavage ;
- tout écart par rapport à la présente norme et tout incident susceptible d'avoir affecté les résultats.